■ Table des matières ■

Liste des principales abréviations utilisées	5
Introduction	7
Première partie	
Un mythe: L'Europe des régions	
Chapitre I – La prise en compte des collectivités territoriales	27
Section I – Par le droit communautaire	27
§1 – La référence aux régions dans les traités	27
A. Une référence initialement modeste	
B. Une attention accrue depuis le traité sur l'Union européenne	29
§2 – Le droit communautaire dérivé: l'exemple de la politique régionale	32
A. Un objectif de cohésion territoriale	33
B. Une politique régionale réformée en raison de l'élargissement	35
Section II – Par les institutions européennes	36
§1 – Une association officielle: le Comité des régions	36
A. L'organisation du Comité	37
B. Le rôle du Comité	38
§2 – Une association officieuse: le lobbying	39
Chapitre II – Le respect des souverainetés étatiques	41
Section I – Les États au cœur du processus décisionnel	41
§1 – Les principes directeurs	41
A. Une relation de confiance avec l'Union européenne	42
B. Une relation de méfiance à l'égard des collectivités territoriales	43
1. Un principe communément admis : le contrôle administratif	
des actes des collectivités territoriales	
a) Une grande diversité des autorités en charge du contrôleb) Un contrôle d'étendue et d'intensité variables	
2. Des modalités pratiques diversement envisagées :	ェノ
les multiples visages du contrôle de légalité	.46

a) Les trois grands modèles de contrôle de légalité en Europeb) Les nouvelles formes de contrôle	
§2 – L'exemple de la dimension européenne de l'administration étatique française	17
A. La représentation permanente	
B. Le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE):	
C. Le ministère des Affaires Étrangères et le ministère (délégué) aux Affaires Européennes	
D. La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR)	.49
E. Les préfets de région	49
Section II – Les stratégies de contournement	50
§1 – La promotion européenne de la décentralisation	50
A. La Charte européenne de l'autonomie locale	
B. La Charte urbaine européenne	52
C. La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires	53
§2 – Les associations européennes de collectivités territoriales	54
A. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux	54
B. Le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)	56
C. L'Assemblée des régions d'Europe (ARE)	57
D. La Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM)	58
Deuxième partie Une réalité: la diversité des collectivités territoriales en Europe	
Chapitre I – La décentralisation dans les États unitaires	61
Section I – Les États unitaires européens désormais très décentralisés	61
§1 – Un dogmatisme long à surmonter	61
A. Un État encore marqué par deux siècles de centralisation:	. 62
1. Des administrations traditionnelles, naturellement centralisées	
a) Les services administratifs directement liés au pouvoir exécutif	
b) Les structures de contrôle	
2. De nouveaux modèles d'administration, toujours centralisés	
b) Les administrations de régulation	
B. Une volonté d'aménagement: déconcentration et décentralisation	

Table des matières

1. Les services déconcentrés	68
a) Les sous-préfets	69
b) Les préfets de département	
c) Les services de l'État dans le département et la région	
d) Les préfets de région	
e) Le Secrétariat général aux affaires régionales (SGAR)	
2. Les collectivités décentralisées	
a) La notion d'affaires locales	
b) Le principe de libre administration par des conseils élus	
d) L'Acte II de la décentralisation: une œuvre encore en construction	
e) La décentralisation en France: un ouvrage toujours inachevé	
§2 – Un pragmatisme couramment partagé	
A. Un équilibre recherché	
1. Le Portugal	
2. Les Pays-Bas	
B. Un fort attrait pour la décentralisation	
1. Le Danemark.	
2. La Suède	
SECTION II – LES ÉTATS UNITAIRES EUROPÉENS PEU DÉCENTRALISÉS	
§1 – Un choix politique ou une contrainte géographique	
A. Des raisons principalement politiques	85
1. La Slovaquie	85
2. La République tchèque	86
3. La Bulgarie	87
4. La Roumanie	88
B. Des justifications essentiellement géographiques	90
1. Le Luxembourg	90
2. L'Estonie	91
3. La Lettonie	92
4. La Lituanie	93
5. La Slovénie	94
6. Malte	94
7. Chypre	95
§2 – Un intérêt récent pour la décentralisation	
	96
A. Une suite logique à la démocratisation du régime	
A. Une suite logique à la démocratisation du régime	96
	96 96

B. Une volonté de renforcer le niveau régional	100
1. La Finlande	
2. L'Irlande	102
Chapitre II – La décentralisation dans les États fédéraux	105
Section I – La décentralisation, complément du fédéralisme	
§1 – Un modèle: l'Allemagne	105
A. Une République fédérale	106
B. Le rôle moteur des <i>Länder</i>	109
C. L'intervention du niveau communal et intercommunal	111
§2 – Une reproduction limitée: l'Autriche	112
Section II – La décentralisation, alternative à la fédéralisation	113
§1 – Une évolution rapide: la Belgique	113
A. Quelques éléments historiques	114
B. Un système désormais complexe	116
§2 – Une progression prudente: l'Italie	118
A. La difficulté de l'unification	119
B. Les risques d'éclatement	120
Troisième partie	
Une évolution: les nouvelles formes de décentralisation en	Europe
Chapitre I – Le recours à l'asymétrie institutionnelle	129
Section I – L'exemple espagnol d'État régionalisé	129
§1 – La reconnaissance des communautés autonomes	129
A. La force des identités régionales	130
B. Des cas particuliers: la Catalogne et la « Nation basque »	131
1. La Catalogne	
2. La « Nation basque »	132
§2 – La mise en œuvre de la Constitution de 1978	133
A. Le fruit d'un compromis	133
B. La répartition actuelle des compétences	134
C. La relation entre l'État et les autonomies: problèmes et évolution	on135
Section II – L'exemple du Royaume-Uni: la <i>devolution</i>	137

Table des matières

§1 – Une tradition de <i>local government</i>	137
§2 – Une reconnaissance limitée des nations	139
A. L'Écosse et le pays de Galles	139
B. L'Irlande du Nord	140
C. L'Angleterre	141
Chapitre II – La promotion de nouvelles coopérations territoria	l les 145
Section I – L'intercommunalité	145
§1 – Des réponses différentes à un problème commun	145
A. L'émiettement communal: une difficulté partagée	145
B. L'originalité de la solution belge	148
C. L'exemple britannique	150
§2 – Des réussites et des limites	151
A. L'état de l'intercommunalité en Europe	151
1. Les pays européens où la coopération est principalement institutionnell	le152
2. Les pays européens qui ont privilégié la fusion	152
3. Les pays qui n'en sont qu'aux balbutiements de l'intercommunalité	152
B. Les limites de la coopération intercommunale: l'exemple français	153
Section II – La coopération décentralisée et transfrontalière	155
§1 – La coopération décentralisée: un cadre juridique rénové	156
A. Les enjeux politiques	156
B. Les solutions juridiques	157
§2 – La coopération transfrontalière : l'émergence des eurorégions	158
A. La variété traditionnelle des statuts	160
1. Les statuts de droit public	161
2. Les statuts de droit privé	162
B. L'innovation institutionnelle: le groupement européen de coopér	ation
territoriale (GECT)	
1. La reconnaissance des eurorégions par l'Union européenne	
2. Point de «statut-miracle»	166
Conclusion	169
Annexe	

Bibliographie	177
Théorie générale: État, fédéralisme, décentralisation, déconcentration	177
Analyses comparatives	177
Études nationales	179
Institutions européennes et collectivités territoriales	182
Politiques européennes relatives aux collectivités territoriales	182
Coopération décentralisée	183
Sitographie	184